

Souillé

La Vie Municipale & les Associations

Décembre
2017
numéro
61



Site internet

www.souille72.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Le mot du Sénateur

Le mot du député

Le mot des conseillers départementaux

La Communauté de communes
Maine Cœur de Sarthe

Les grands travaux

Assainissement

Lotissement « Champ Long »

Lotissement « Domaine de la Lande »

La Journée participative

La Route du Chanvre

La vie de la commune

11 novembre

La Commission fleurissement

Inauguration de l'espace multi-sports

La vie scolaire

La vie associative

Zumba

Association des Parents d'élèves

Association des chasseurs de Souillé

Comité des Fêtes

Association Fêtes et Loisirs

Club de tennis de table

Générations mouvement

MJC Joué l'Abbé La Guierche Souillé

ACPG CATM - Concours de cartes

Les informations pratiques

Bulletin d'information n°61 de Souillé

Directeur de la publication : Michel Lebreton

Responsable de la publication : Catherine Chaligné

Photos : Mairie et associations

 **numeriscann**

Merci aux annonceurs

Artisans,
Professionnels,
Prestataires...

**Vous venez d'arriver sur la
commune...**

**Faites-vous connaître !
Envoyez vos coordonnées à
mairiesouille@sfr.fr**

Le Mot du Maire



Madame, Monsieur, chers Amis,

*En cette fin de décembre, il m'est agréable de vous faire part des **réalisations effectuées** dans votre village au cours de cette année et de son actualité.*

À la lecture des divers articles contenus dans ce bulletin, vous pourrez vous rendre compte du **travail accompli** au sein de votre conseil municipal.

L'espace multi-sports installé près de l'école et de la salle polyvalente connaît un vrai succès. Son

inauguration a permis de remercier les différents participants tant humains que financiers.

Ce projet a été porté par la Communauté de Communes.

Le coût à la charge de la commune s'est élevé à **13 940 €** sur un montant de **63 166€ TTC**.

L'aménagement de jeux pour les petits est à l'étude, son installation est programmée en début d'année 2018.

La vie de la commune ne serait pas aussi dynamique sans son école. Le SIVOS qui regroupe les communes de La Guierche et Souillé, compte cette année **190 élèves** répartis dans 7 classes : 4 à La Guierche et 3 à Souillé. **92 enfants habitent Souillé et 90 La Guierche**.

Je tiens à remercier les enseignants et le personnel pour leur investissement.

Pour le bien-être des enfants, le SIVOS a construit à Souillé une extension du préau.

Les TAP vont se terminer en juin et on assistera au retour de la semaine de 4 jours dès septembre prochain.

Une partie du personnel communal a changé. Après l'arrivée d'Isabelle DROUET, notre secrétaire générale à laquelle je ne peux que renouveler et adresser mes félicitations, Fabien RIBAUT a remplacé Sylvia JARDIN qui a choisi de rejoindre un poste à temps complet dans l'éducation.

Anthony MAIGNAN au service espaces verts et techniques de la collectivité, depuis 4 années, est arrivé à la fin de son contrat. Nous avons décidé de créer un poste de 20/35h semaine pour une durée de 6 mois.

Merci également à Christelle GERMOND et Eddy GOMMARD.

De grands travaux réalisés ou en cours de réalisation.

L'aménagement du parking de la salle polyvalente a été accompli sous les bons conseils du CAUE. Il a permis d'augmenter le nombre de places et d'être utilisé comme terrain de boules le cas échéant.

Les travaux d'assainissement du secteur de La Lande et de la Brellerie sont bien avancés. La fin est programmée début 2018.

Son coût total est de **257 000€ (HT)** environ. La subvention de

l'Agence de l'eau sera de l'ordre de **108 000€**.

Le raccordement pourra être effectif dès que les pompes de refoulement seront fonctionnelles. Chaque foyer concerné sera averti individuellement.

Le personnel technique peut profiter de ses nouveaux locaux : espace de restauration, douche, vestiaires et extension du garage.

L'extension de la réserve est très appréciée par les occupants de la salle polyvalente.

Dès début 2018, des travaux importants sont programmés : la **réhabilitation thermique de la salle polyvalente** qui comportera l'isolation, le changement de toutes les huisseries, l'abaissement du plafond et le remplacement de toutes les plaques de plafond sans oublier la création du SAS et le remplacement du dôme.

Merci à tous, de votre compréhension pour le désagrément occasionné pendant la durée des travaux.

La journée participative a été, à nouveau, une réussite. Beaucoup de travaux ont été effectués dans une ambiance très conviviale. Encore merci à tous les participants. Une date à retenir, **le samedi 23 juin 2018**.

L'aménagement de la descente du car à l'abribus de La Lande est en cours de réalisation.

Le sentier d'interprétation autour du chanvre pour allier balades et découvertes devient réalité. Merci à Patricia CHEVALIER, Mélody DOMET et Serge BERTIN pour leur investissement. Une première en Sarthe.

La commune poursuit son expansion raisonnée. La première tranche du lotissement « du Domaine de La Lande » sortira de terre en 2018, plusieurs terrains sont déjà vendus. Elle comptera 17 parcelles et un îlot de 3 logements locatifs.

Le fleurissement de Souillé a reçu les éloges et félicitations du Département que je dédie aux bénévoles et aux enfants de l'école.

Le bulletin communal est en partie financé par les annonceurs et nous les en remercions. Je vous conseille de leur faire entièrement confiance.

2018 arrive à grands pas, je vous invite à venir nombreux pour la présentation des vœux qui aura lieu le jeudi 4 janvier 2018 à 19 h à la salle polyvalente.

En attendant, l'équipe municipale s'associe à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année entourées de tous ceux qui vous sont chers. Qu'elles soient pétillantes..

Toujours à votre écoute.

Cordialement.

Michel LEBRETON,
Maire.

Le Mot de nos élus



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A l'occasion du 99^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, j'ai fait le choix de me rendre à Souillé pour célébrer cette commémoration importante. J'ai tenu à venir évidemment pour saluer les anciens combattants et leur témoigner ma gratitude et mon respect, mais également pour saluer le dynamisme qui règne dans votre commune.

Succès populaire des Journées participatives, hausse des effectifs dans les classes du SIVOS, construction de nouveaux lotissements, travaux d'assainissement, création d'un espace multisports, félicitations du jury départemental pour le fleurissement, etc. Les exemples ne manquent pas !

Je tiens d'ailleurs à féliciter tout particulièrement celles et ceux qui contribuent à ce mouvement : élus, bénévoles, responsables associatifs, acteurs économiques, professionnels de santé.

Cependant, il convient d'être conscient que l'avenir de nos communes est aujourd'hui obscurci par la remise en cause de principes fondamentaux comme la décentralisation ou la libre administration des collectivités. La diminution drastique des dotations de l'Etat à hauteur de 13 milliards d'euros et la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages engendreront inéluctablement d'importantes conséquences pour nos territoires, notamment pour le service aux habitants et les investissements publics locaux.

Pour faire face à ces défis, vous pouvez compter sur ma présence et mon action à vos côtés pour défendre les intérêts de notre territoire et construire, ensemble, son avenir.

Permettez-moi, enfin, d'adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux de bonheur et de santé les plus chaleureux et les plus sincères pour cette nouvelle année.

Bien cordialement.

Jean-Carles GRELIER
Député de la Sarthe
Conseiller départemental



Le Mot de nos élus



Depuis plusieurs années, la gestion rigoureuse du Département nous permet d'assumer pleinement les missions de proximité qui nous sont dévolues.

L'une d'entre elles, sans doute la plus importante, est dédiée à l'action sociale à tous les âges de la vie, pour laquelle la collectivité consacre plus de la moitié de son budget annuel soit près de 400 millions d'euros.

Nous avons également fait le choix de maintenir un plan pluriannuel d'investissements dans plusieurs domaines stratégiques pour la Sarthe et ce malgré une baisse constante des dotations de l'Etat.

Qu'il s'agisse des routes, avec l'amélioration de la sécurité et des dessertes locales, le déploiement de la fibre pour un accès haut-débit sur tout le territoire, ou bien encore le plan « collèges performants », ce sont près de 100 millions d'euros que l'Assemblée départementale a choisi de mobiliser chaque année dans l'économie départementale dans l'intérêt des Sarthois.

Ainsi, par exemple, pour le collège de Sainte-Jamme-sur-Sarthe où se rendent les élèves de Souillé, c'est près de 500 000 euros de travaux qui devraient être réalisés dans les 3 prochaines années et 100 000 euros ont été investis pour ses équipements numériques et informatiques.

La réussite et le bien-être des élèves font partie de nos priorités et c'est pourquoi, en plus de ces investissements massifs, le Département met en œuvre une politique d'approvisionnement en circuit-court auprès des producteurs locaux pour les cantines. Le collège Jean Rostand est pionnier en la matière avec 55% de produits locaux, pour certains, en provenance de seulement quelques kilomètres.

Au total, cela représente près de 2 millions d'euros dépensés en produits locaux et donc pour nos agriculteurs et nos éleveurs. Je tiens à remercier tous les acteurs de terrain, personnels des collèges et producteurs, qui relèvent le défi de la proximité et participent à la fois à la formation du goût, à la confection de repas équilibré et à la protection de notre environnement par la réduction des trajets de livraison.

Je souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

Bien cordialement.

Dominique LE MENER
Président du Conseil départemental
Député honoraire



Ceux qui, comme nous, le 21 octobre dernier, ont assisté au 69e congrès des maires de la Sarthe, ont entendu bien des messages. Celui de Gérard Galpin, conseiller départemental et maire de Sillé-le-Guillaume qui accueillait la manifestation, sur la difficulté d'être aujourd'hui le premier élu d'une commune. Celui de Jérôme Fourquet, directeur sarthois de l'IFOP, et son exposé sur les sources qui nourrissent le vote extrême ou comment le comportement des électeurs a profondément muté en 50 ans.

La démonstration est saisissante et exemplaire, quasi scientifique. Dans une période où les collectivités locales subissent les conséquences des redécoupages successifs, imposés, de nos territoires (régions, cantons, communautés de communes), et en seulement 3 ans, l'heure est à l'unité et à la présence, mais aussi évidemment à la mutualisation et à l'intelligence, plus que jamais.

Ce lien, que le Département s'attache à préserver à travers ses compétences et ses missions, en misant notamment sur le numérique et la réussite éducative de nos élèves.

Cette présence, que les conseillers départementaux entendent maintenir sur le terrain, par l'accompagnement dans vos dossiers et par le soutien aux associations.

Cette mutualisation, au sein même du Conseil départemental, des compétences entre services et des ressources immobilières. Cette intelligence sollicitée de toute part, afin que notre budget de plus de 600 millions d'euros soit chaque année réputé sincère et reconduit.

Tout ce pour quoi vous nous avez choisis, tout ce sur quoi vous pouvez compter de notre part, en collaboration avec les élus et les acteurs de notre canton. Bonne année à toutes et à tous !

Véronique CANTIN et Thierry LEMONNIER
Conseillers départementaux du Canton de Bonnétable

Action sociale

La communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe porte la compétence Action Sociale d'intérêt communautaire, notamment pour les actions en matière de petite enfance, enfance et jeunesse.

RAMPE

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAMPE) accueille et accompagne déjà toutes les assistantes maternelles et parents du territoire. Les familles des communes de Neuville, Saint-Pavace, La Bazoge et Sainte-Jamme pourront, à compter du 1^{er} janvier 2018, être accueillies au multi-accueil « les P'tits Bouts du Maine » à Montbizot uniquement, dans un premier temps, pour de l'accueil temporaire, un projet d'un deuxième multi-accueil étant en réflexion.

ALSH

Les Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH), de Montbizot, Neuville et La Bazoge se regrouperont à compter du 1^{er} janvier 2018, il s'agit de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires. Ce rapprochement, soutenu par la Communauté de Communes, sera porté par la Maison des Projets (MDP), centre social de Ballon-Saint Mars.

Aussi, pour informer les habitants de cette nouvelle organisation de l'ALSH sur 2018, la MDP avec la communauté de communes met en place des réunions publiques auxquelles chaque famille est invitée à participer et à échanger sur ce service qui s'organise à l'échelle du territoire.



*Siège social de la Maison Des Projets
à Ballon-Saint Mars*

Réunions publiques

**Mardi 23 janvier à 18 h 30
à Neuville (Salle Bourillon)**

**Samedi 27 janvier à 10 h 00
à Saint-Pavace (Salle Ste Anne)**

**Mardi 30 janvier à 18 h 30
à La Bazoge (salle de l'Envol)**

**Samedi 10 février à 10 h 00
à Soulligné sous Ballon
(salle polyvalente)**



**Nous vous invitons à suivre les activités
de la Maison des Projets sur le site
<http://www.maisondesprojets.fr>**



Assainissement

L'assainissement du futur lotissement du Domaine de La Lande, des secteurs de la Brellerie et La Lande

Les travaux d'assainissement du secteur de La Lande et de la Brellerie vont bon train.

Si l'on note un léger retard dû à une panne de pelleuse et de matériel, les travaux devraient être terminés fin février 2018.

Le lotissement de la Sofil « **Le Domaine de la Lande** » et **plus de 40 foyers profiteront** de ce nouveau service.

Le raccordement de chaque habitation ne pourra être réalisé que lorsque les pompes de refoulement seront fonctionnelles.

Le moment venu, chaque foyer concerné sera averti individuellement par écrit.

La société **Luc DURAND** du Bailleul dont le siège est situé à Longuenée En Anjou, réalise ces travaux sous la conduite de **Grégory SIMON**.

Merci aux employés de cette société pour leur compétence et le travail sérieux qu'ils fournissent.

Le maître d'œuvre Air et Géo sous la houlette de **Dany BILE** suit attentivement l'évolution des réalisations. Toutes les semaines, des réunions de chantier ont lieu avec l'ensemble des responsables et Michel LEBRETON, maire et des adjoints.

Deux autres entreprises indépendantes vérifient la sécurité, l'hygiène sur le chantier et la qualité des travaux. Il s'agit des Sociétés **Pierre SPS et A3SN**.

Le coût de l'opération sera de 257 000 € HT environ. **L'Agence de l'eau** participera à hauteur maximum de **108 000 €**.

Le syndicat d'eau des Fontenelles (**SIAEP**) profite de cette opportunité **pour réaliser des travaux sur le réseau d'eau**.

Merci à tous les usagers empruntant les voiries concernées par ces travaux de leur compréhension pour les désagréments occasionnés.



Extension du garage communal

Extension du garage communal avec création d'un coin repas et bloc sanitaire pour le bien-être de nos agents communaux.



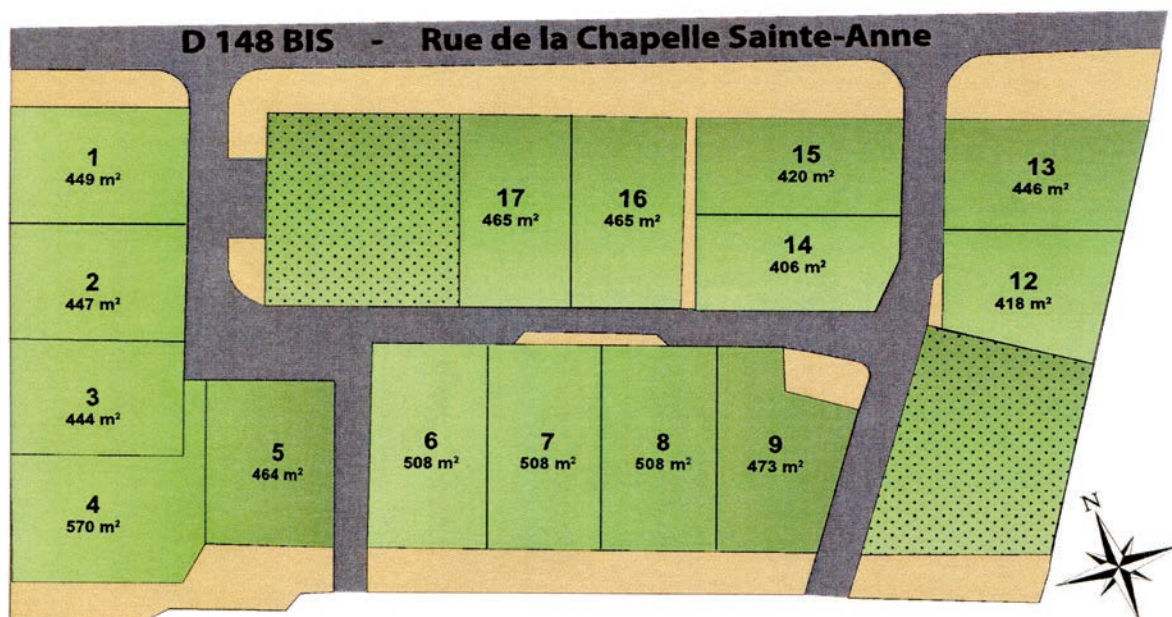
Lotissement « Champ Long »

La dernière phase d'aménagement du lotissement « Champ Long » se fera par **la construction de huit logements locatifs** sous la responsabilité ECOVIVRE HABITAT.



Souillé poursuit son développement !

Un nouveau lotissement « **Le Domaine de La Lande** » va voir le jour prochainement. C'est près de la route de la Chapelle Saint Anne que la première tranche du futur lotissement verra de nouvelles constructions.



Plus d'informations :
www.sofil.fr



Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

PROCHAINEMENT

TERRAINS A BÂTIR

Libres choix constructeur

Souillé - « Le Domaine de la Lande »

www.sofil.fr  **0 800 600 701**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

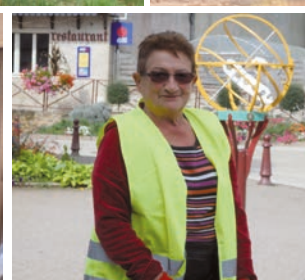
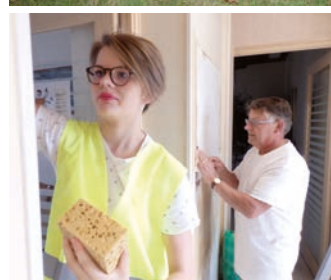
La journée participative

Journée participative

Le samedi 9 septembre, nous avons organisé une journée participative dans la commune, cette journée permet de mettre en valeur les compétences de chacun, de vous faire connaître et de partager des moments conviviaux.

Pendant cette journée, les huit ateliers mis en place, ont permis d'effectuer de nombreux travaux tels que piquetage du mur du cimetière, le sablage du chemin Saint Anne, l'installation d'un écran vidéo à la salle polyvalente, et des travaux de peinture à l'école, etc.

Nous vous donnons rendez-vous **samedi 23 juin 2018**.

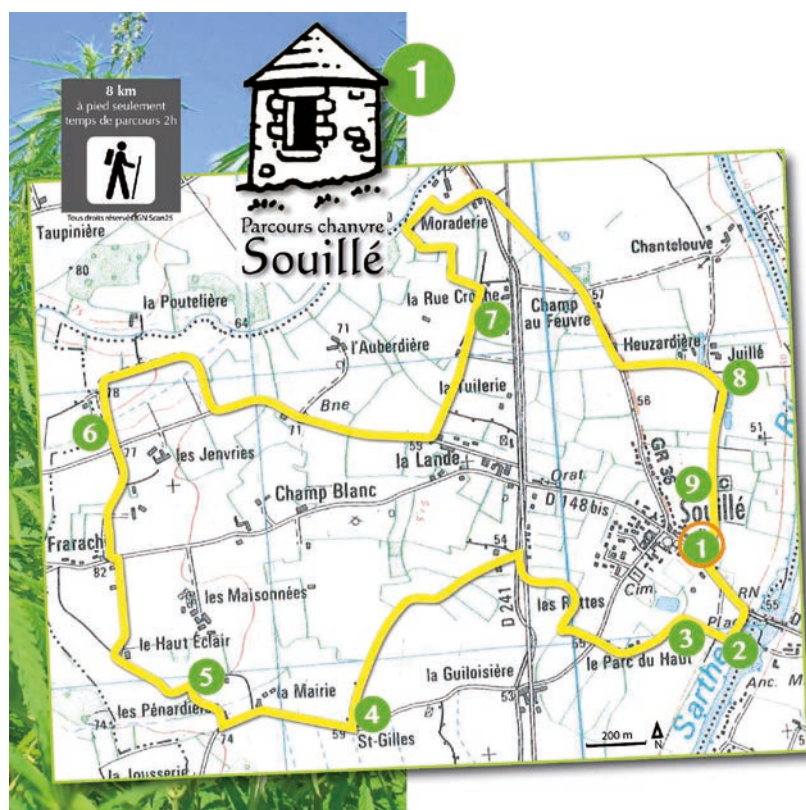
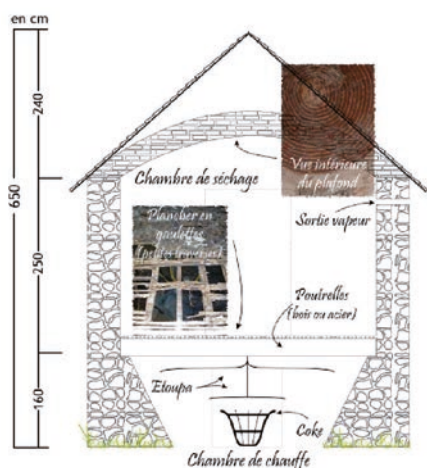


Sentier d'Interprétation « Route des fours à chanvre » à Souillé

C'est une première en Sarthe, un circuit d'Interprétation autour du chanvre pour allier balades et découvertes va être fonctionnel dans quelques semaines dans notre petite commune de Souillé qui compte 670 habitants.

Un projet qui va devenir réalité

Les agriculteurs de notre commune étaient nombreux à cultiver le chanvre dans les années 1940 et pour preuve, 9 fours existent encore à Souillé dont un construit en 1900 en terre à « La Chapuisière » qui méritera d'être sauvegardé et un, propriété de la commune dénommé « Théophile CHEREAU ».



Les fours à chanvre

Une mémoire de la vie locale et un patrimoine à conserver

Vous pourrez découvrir ces fours en suivant le parcours de 8km environ où neuf stations (dont les supports ont été réalisés par ESTIM de Montbizot et D.A.G Créa de Joué l'Abbé), vous relateront la vie autour du chanvre ou même, transmis sur votre smartphone.

La dernière station sera le four à chanvre communal.

Ce point de passage incontournable sera muni d'une douche sonore diffusant les voix des témoins de l'époque (M. et M^{me} Yves ROUSSEAU, M. Georges MARTIN), d'une boîte à senteur, d'un coffre à graines et de divers panneaux explicatifs.

Un très beau projet réalisé avec l'aide de **Patricia CHEVALIER** du Pays du Mans, **Mélody DOMET** de l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe, sans oublier **Serge BERTIN** de La Chapelle Saint Aubin.

Nous vous encourageons à emprunter ce beau sentier.

Une belle ouverture vers les autres communes



AGRI - LOISIRS

Matériel Agricole & Motoculture
Réparation / Vente
Professionnels & Particuliers

Ouvert du Lundi matin au Samedi midi
8 h - 12 h / 14 h - 19 h



Tondeuse

Motoculteur

Robot

ZA Les Petites Forges 72380 JOUE L'ABBE 02 43 27 67 00

C'permis72 AUTO-ÉCOLE

CODE SUR INTERNET

Coaching écoconduite

Conduite accompagnée
Conduite supervisée

Permis à 1€

Permis traditionnel

LA MILESSÉ
02 43 25 53 13

LA BAZOGE
02 43 25 47 47

ST JEAN D'ASSE
02 43 25 27 49

06 27 43 17 56

cpermis72@orange.fr



Au p'tit mitron PIZZA



M. et Mme WODDYNSKI
7, rue du Mans
72380 La Guierche
Tél. : 02.43.27.61.09



CENTRE AUTO EXPERT
Zone commerciale SUPER U
Tél: 02 43 24 22 51

- Prestation Rapide sans RDV
- Vidanges
- Pneus
- Etc...

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI



GALAIS Christophe
RENAULT Tél: 02 43 27 22 76

- Tôlerie • Peinture • Vente véhicules • Mécanique • Dépannage
- Réparations toutes marques • Prêt de véhicule pendant les réparations

belle et zen

ESTHÉTIQUE & COIFFURE

100% NATUREL



5 ZA de l'Arche 72650 La Bazoge
02 43 27 43 93
www.belletzen.com

Sté COSNARD Père & Fils

- Terrassement - Transport
- Location de Matériel pour Agriculteurs et Particuliers
- Benches - Pelles à Pneus
- Pelles à Chenilles - Camions



ZAC La Croix des Landes
72650 LA BAZOGE
Tél.: 02 43 25 41 18
Fax : 02 43 25 63 58



S.A.R.L. Jacky BOBET
ELECTRICITE
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

- Dépannage entretien
- Votre salle de bains de A à Z
- Energie renouvelable
- Climatisation - Ventilation



Tél. : 02 43 27 21 88 Fax : 02 43 27 29 85

Z.A. Les vignes - 72380 LA GUIERCHE

sarl.jacky.bobet@wanadoo.fr



Côté Extérieur
Aménagements Extérieurs

ENROBÉ - BÉTON DÉSACTIVÉ - DALLAGE - PAVAGE - DALLES STABILISATRICES
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE - TERRASSE BOIS - ÉMULSION

www.cote-exterieur-lemans.fr Tél : 02 43 24 91 53



Agence de
Sainte Jamme-sur-Sarthe / Ballon

Tél. : 02 43 27 30 17

02 41 95 35 29
CONTACT@LUCDURAND.FR
WWW.LUCDURAND.FR



Groupe Luc DURAND

des Hommes, des métiers, une entreprise



TRAVAUX PUBLICS



ASSAINISSEMENT & ÉPURATION



MATÉRIAUX & RECYCLAGE



BLANCHISSERIE



**Stickers et
Déco adhésive
Graphisme - Logo**

43, route de la Guierche
72380 Joué-l'Abbé

www.dagcrea.com

• 02 43 52 85 14 •



TERRAINS A BATIR
Libre de Constructeur
SOUILLE - « Champ Long »
à partir de 33.900€

Contactez-nous au 02 41 44 91 47
www.foncier-amenagement.fr
(Plans et grille de prix consultables en ligne)

De la Terre à l'Assiette 72
MARCHÉ DE PRODUITS LOCAUX

CHANGEMENT RAYON
BOUCHERIE
CHARCUTERIE

Z.A. DES PETITES FORGES
72380 JOUÉ L'ABBÉ
Vendredi 15h 19h30
Samedi 9h30 17h30
delatorrealassiette72@laposte.net

NOUVEAU MAGASIN
Ouverture
Vendredi 8 décembre 2017

De la Terre à l'Assiette 72
06 12 10 29 25

FRED INFORMATIQUE

Informatique et communication visuelle



Zac de la prairie des moulins - 72380 Ste jamme sur sarthe
Tel. 09 81 62 80 90 - Port. 06 23 01 49 73

frederic.pottier@live.fr - www.fredinformatique.com

EURL DUPIN Mathieu

ARTISAN PEINTRE
de père en fils depuis 1980

Revêtement de sols et murs
Applicateur de produit décoratif
Ravalement et ITE

Aménagement intérieur et comble
Traitement de toiture / Démoussage
Isolation par soufflage / Vitricie



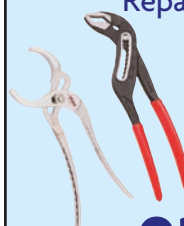
«Lombray» 72260 RENE - 06.67.81.98.81
Dupin-mathieu@laposte.net

GARAGE MÉCANIQUE AUTO

Installation GPL 72

Installation de véhicules au GPL

Réparation et entretien mécanique
Automobile



La Bréellerie - SOUILLÉ

02 43 29 15 66

Des professionnels à votre service



Votre partenaire en :

- Jardinage
- Agriculture
- Alimentation animale
- Décoration
- Vêtements
- Chaussants
- Bricolage
- Matériaux

Région Sarthe Nord
Magasin de La Guierche • Tél. : 02 43 27 61 02

La Petite Auberge



Restaurant
Bar

Thierry et Sébastien PLÉ

☎
02 43 25 25 15

RCS Le Mans B 413 500 554

14, route Nationale 72380 ST JEAN D'ASSÉ

CONTROLE TECHNIQUE DE STE JAMME



Daniel LEBESLE - Gérant

Parking Super U
ZAC Prairie des Moulins
72380 STE JAMME SUR SARTHE

02 43 29 03 04

Prenez rendez-vous
en ligne 24h/24

www.ctstejamme.securitest.fr



SAVEURS DES JENVRIES
ferme familiale

**VIANDE DE PORC, CHARCUTERIE ET VIANDE DE
BOEUF EN DIRECT DE LA FERME,**

Vendredi 15h - 19h, Samedi 9h - 13h

Les Jenvries - 72380 SOUILLÉ

Elodie CHAMPCLOU 06 81 69 55 58 saveursdesjenvries@gmail.com



Bar - Tabac - Epicerie



L'âme-stram-gram

9h - 21h / 7 jours sur 7

2 rue de la Mairie - 72380 SOUILLE Tél : 02 43 27 61 52

SARL LOUVARD E.T.A.

Battage toutes céréales

Pressage

Ensilage maïs herbe

Débroussaillage

Girobroyeur

Sécateur

Cidre - Rotovator

Lamier

72650 AIGNÉ

Tél. : 02 43 25 32 61

SARL LA GRANGE FLEURIE

Artisan Fleuriste

Tél 02.43.27.41.81

ou

06.86.66.74.92

mail : lagrangefleurie@wanadoo.fr



Nicolas MARTIN

PLOMBIER

CHAUFFAGISTE

06-79-73-14-67

Mon Rêve - 72380 SOUILLÉ

nicolasmartin.plombier@gmail.com



megAgence®

consultants immobiliers



Martine HERRAULT

Agent Commercial Indépendant

06 60 75 44 90

martine.herrault@megagence.com

RSAC N° 381 868 058 - Le Mans

www.megAgence.com

49, av. Bartholdi - 72000 Le Mans. Carte T 385 (Sarthe)
RCS 531 140 515 sans maniement de fonds.



Fruitiers

Rosiers

Plantes exotiques

Plantes de haie

Plantes d'exception
(grandes tailles)

**Pépinieriste Horticulteur
Producteur**

Partenaire de votre jardin

« Les Ripperfonds »

72290 COURCEBŒUF

Tél. 02 43 27 32 01 - Fax 02 43 27 23 20

www.pepinieriste-jardinerie.pepinieres-sarthe.com

Email : pepinieres-boulay@orange.fr



CABINET LEROY-COCHET
Assurances



1, rue du Général Leclerc
72290 BALLON
Tél. : 02 43 27 30 29
Fax : 02 43 27 23 99

Galerie Commerciale Super U
72380 SAINTE JAMME SUR SARTHE
Tél. : 02 43 29 03 07
Fax : 02 43 29 04 96

ZAC de l'Épine
72460 SAVIGNE L'ÉVÊQUE
Tél. : 02 43 27 26 47
Fax : 02 43 27 27 05

cabinet.leroy.cochet@mma.fr N° orias 11090358 - 15001362 / www.orias.fr



SOA
Le Mans



VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Légalement, la hauteur de boues dans une fosse ne doit pas dépasser 50% du volume total. Faites vidanger votre fosse au moins 1 fois tous les 4 ans.



DÉBOUCHAGE DES CANALISATIONS

Assainissement et hygiène de l'habitat.



NETTOYAGE DÉGAZAGE

DE CUVE À FIOUL

Entretien conseillé tous les 10 ans.

*Des professionnels
à votre service depuis 1912*



02 43 50 25 25

INTERNET : agence.sarp-centreouest.fr

PLAC' *Sarthe*

Pose de cloisons sèches - Isolation
Aménagement de combles - Tous travaux neuf & rénovation
Pose de faïence & carrelage

02 43 25 55 82 - 06 30 20 82 27

13 Champ du Bourg - 72380 SOUILLÉ

Restaurant
Le Portofino



7 rue Louis Chappée - 72650 Saint Saturnin (LE MANS NORD)

Tél. : 02 43 80 90 00 • www.portofino-lemans.fr



54 Rue Paillard Ducléré

72380 MONTBIZOT

Tél. : 02 43 25 20 42

Port : 07 86 83 93 47

vp.haux@gmail.com

PLOMBERIE

CHAUFFAGE

VENTILATION

ELECTRICITE

TP
TRIFAULT



S.A.S. TRIFAULT TRAVAUX PUBLICS

Z.A. La Touche - 72260 Marolles-les-Braults

Tél. : 02 43 97 40 71 - Fax : 02 43 97 17 36

E-mail : trifault.tp@wanadoo.fr

La vie de la commune

Cérémonie du 11 novembre

Dans le cadre de la commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18, des habitants, le porte-drapeau, des élus et des enfants se sont rassemblés, samedi 11 novembre au monument aux morts.

La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Les enfants ont déposé les gerbes de fleurs au monument.



Marcelle LANCELEUR, adjointe, transmet le message du secrétaire d'état



Le défilé est emmené par l'harmonie de Soulligné sous Ballon

Réservez le 11 novembre 2018.

En primeur, nous pouvons vous indiquer qu'un **grand rassemblement** sera organisé avec nos amis de la Guierche et sa municipalité à l'occasion du 100^{ème} anniversaire.

Commission Fleurissement

Chaque année, la commission fleurissement composée d'élus et principalement de bénévoles se mobilise régulièrement pour fleurir notre commune.

Les plantations ont lieu au printemps et en autonome dans une ambiance conviviale. L'entretien des massifs et arrosage sont assurés principalement par les employés communaux. Les enfants scolarisés à Souillé avec leurs maîtresses ont participé activement à la plantation des jardinières disposées dans la commune.

Les bénévoles se sont également mobilisés pendant plusieurs week-end pour décorer le village pour Noël.

La commune a besoin de toutes les bonnes volontés pour faire vivre cette action. Venez sans hésiter rejoindre les bénévoles du fleurissement qui attendent du renfort avec impatience !!

Grâce à tous ces membres, notre commune est toujours plus accueillante, gaie et colorée. Félicitations à tous ceux qui contribuent à son embellissement.



« un bébé, un arbre »

Comme tous les ans, maintenant, les familles souilléennes sont invitées à planter des arbres, à l'occasion des naissances de l'année. Quatre familles ont répondu positivement à cette initiative, et les arbres d'Hugo, Zoé, Emma, Clément, Nathéo, ont été plantés le samedi 25 novembre.

Depuis 2012, **63 arbres** ont été plantés sur votre commune.

C'est une occasion pour les élus de présenter l'action environnementale de la commune pour l'avenir des petits enfants.



Inauguration de l'espace Multisports

Depuis plusieurs mois déjà, le terrain multisports fait le bonheur des enfants et adolescents de la commune.

Samedi 2 septembre, le maire et son équipe municipale ont inauguré officiellement ce nouvel équipement en présence d'élus, d'habitants. Après avoir procédé au traditionnel coupé de ruban, un tournoi de foot a été organisé par les élus. Des équipes de jeunes de la commune et des communes avoisinantes se sont affrontées pendant plusieurs heures.

Cette belle journée ensoleillée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié et remises de récompenses pour les participants.



SIVOS

Le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2018

En fin d'année scolaire dernière, il avait été choisi de ne pas décider précipitamment le retour à la semaine de 4 jours et de réfléchir à la question en Comité de Pilotage des Rythmes Scolaires avec les élus, les enseignants, l'association des parents d'élèves et le personnel du SIVOS.

Lors de la réunion du 12 octobre dernier a été débattu le changement de rythme scolaire à la rentrée scolaire de septembre 2018 avec changement des horaires des deux écoles ; en effet, l'idée est de finir la journée de classe plus tôt, les enfants étant fatigués en fin de journée ; de plus ces nouveaux horaires permettront aux enfants de maternelle ne mangeant pas à la cantine de ne pas arriver trop tard pour la sieste.

À la suite de cette réunion, le Comité de Pilotage a émis un avis favorable pour le retour à la semaine de 4 jours avec changement des horaires des 2 écoles (voir encadré). Suite à cet avis, le changement de rythme scolaire avec changement des horaires d'école a été voté par le Conseil d'École puis par les élus du SIVOS. Reste à attendre l'avis officiel du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Une dernière année de Temps d'Activités Périscolaires

Pour la dernière année de TAP, trois nouvelles activités pour les 160 enfants inscrits : danse (modern jazz, ou africaine ou orientale, au choix des enfants), chant et Molkky (jeu de quilles originaire de Finlande). Ces activités s'ajoutent aux activités déjà organisées l'an passé : tennis de table, rollers, sports collectifs sur les terrains multi-sports, théâtre, sophrologie, jardinage, art plastique, jeux de société, et activités autour des livres.

Construction des préaux dans les écoles de La Guierche et Souillé

Pendant les vacances de Toussaint, deux préaux ont été construits : un grand préau à l'école de Souillé et un petit préau à l'entrée de l'école maternelle de La Guierche. Le préau de l'école de Souillé permet dorénavant d'abriter tous les enfants lors de mauvais temps, tandis que le préau de La Guierche permet aux parents de laisser les poussettes à l'abri à l'extérieur puisqu'il est interdit de rentrer les poussettes dans le couloir de l'école. Ces travaux sont réalisés dans le cadre de la sécurisation des écoles et du plan Vigipirate, et sont subventionnés à 50 % par la Préfecture de la Sarthe, comme les interphones qui

devraient être installés courant 2018 à l'entrée des deux écoles.

Installation d'un abri-jardin à l'école de La Guierche

Lors de la journée citoyenne a été installé un abri-jardin dans la cour enherbée des maternelles : les petits vélos et les jeux de cour sont désormais facilement accessibles pour les enfants.

Un nouveau personnel au SIVOS

Du côté du personnel du SIVOS, nous accueillons M^{me} Idoya Gouet qui assurera notamment l'accueil à la garderie et le service de cantine. Bienvenue à elle !

Véronique Dalmont, Présidente du SIVOS

Les horaires des écoles à la rentrée de septembre 2018

Souillé	La Guierche
	8h20-8h50 APC*
8h40-11h40 classe	9h-12h classe
11h40-12h10 APC*	
Pause méridienne 1h25	Pause méridienne 1h30
13h35-16h35 classe	13h30-16h30 classe

*APC Activités Pédagogiques Complémentaires



Association des Parents d'Élèves

L'ape, c'est quoi ?

L'association des parents d'élèves est une association dynamique qui a pour objectifs de favoriser les échanges parents – enseignants et de financer des sorties, du matériel pédagogique grâce aux bénéfices engrangés par nos manifestations ou ventes.

Nous remercions d'ailleurs tous les parents qui nous aident lors de ces festivités par la fabrication de gâteaux, de crêpes, la vente de tickets de tombola, la tenue des stands à la fête des écoles etc

L'ape, c'est qui ?

Présidente : M^{me} PIOT Aurélie

Présidente adjointe : M^{me} LETISSIER Elodie

Trésorière : M^{me} BERGER Manuella

Trésorière adjointe : M^{me} BOULMET Céline

Secrétaire : M^{me} SIMON Emmanuelle

Secrétaire adjointe : M^{me} LEROY Delphine

Les projets

► **Fin d'année 2017** : ventes de chocolats et de sets de table personnalisés par des dessins des élèves

► **10 février 2018** : Soirée dansante à la salle polyvalente de Souillé

► **25 Mars 2018** : Spectacle de Carnaval à la salle polyvalente de Souillé

► **Courant mars avril** : vente de brioches de Vendrennes et de bulbes

► **24 Juin 2018** : Kermesse des écoles à la Guierche.

Nous tenons à rappeler que tous les parents sont les bienvenus ainsi que toute l'aide et les idées que vous pourriez apporter. Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements aux deux municipalités.

Meilleurs vœux à tous !

Association Fêtes et Loisirs

Les bénévoles de l'association « fêtes et loisirs » se mobilisent régulièrement pour embellir et animer votre village !

L'une des journées qui a le plus marqué la vie dans notre village est celle du 13 juillet. Cette soirée champêtre organisée autour de cochons grillés a permis de réunir plus de 500 convives dans une ambiance chaleureuse. À la tombée de la nuit, un joli feu d'artifice financé par les communes de Souillé - La Guierche - Joué L'abbé a fait la joie des spectateurs.

Le vendredi 25 août, 150 joueurs répartis sur les nouveaux terrains, expérimentés ou débutants se sont retrouvés pour participer au concours de boules en nocturne.

Le dimanche 3 décembre, un marché de Noël a eu lieu dans la salle polyvalente où de nombreux exposants, créateurs étaient présents pour vous proposer des idées cadeaux, sans oublier le passage du père Noël.

Je souhaite remercier tous les bénévoles pour leur contribution et leur dynamisme, à animer notre commune. Ainsi que

toutes les personnes qui participent à nos manifestations, sans leur présence, la réussite ne serait pas au rendez-vous.



N'hésitez pas à venir nombreux nous rejoindre ou simplement proposer vos suggestions. Nous serions ravis d'accueillir de nouvelles personnes au sein de l'association.



Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

La présidente, Catherine Chaligné

Comité des Fêtes

L'ensemble des membres du Comité des Fêtes de Souillé vous remercie de votre participation pour le loto que nous avons organisé.

Pour l'année 2018 nous vous tiendrons informé des différents événements que nous avons l'intention d'organiser Bric à Brac et notre loto.

Nous profitons de ce moment pour vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2018.

Frédéric LEGEAY



Association des chasseurs de Souillé

À l'occasion de notre repas de chasse annuel, nous tenons à remercier les bénévoles qui nous ont aidés, pour le bon déroulement de notre soirée.

N'ayant pas organisé de chasse en battue pour le renard cet été, les surfaces de maïs étant trop importantes, il sera fait des journées ponctuelles au renard, avec des chiens créancés. Il est à noter que la population des renards est en régression, suite à une épidémie de gale sur ces derniers.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 27 octobre 2018 à l'occasion de notre repas annuel.

Club de Tennis de table de Sainte-Jamme

Le club de tennis de table de Sainte Jamme attaque sa 62^{ème} saison avec toujours autant d'ambition !

Avec 148 licenciés lors de la saison 2016-2017, le club se place toujours parmi les clubs sarthois qui comptent. Il faut noter qu'en terme de résultats et formation, le club est classé 11^{ème} au niveau régional.

Même si le nombre de licenciés est bien entendu vital pour la bonne santé du club, nous n'en faisons pas notre première priorité. En effet le club souhaite s'inscrire dans le long terme, avec un programme de qualité.

Ainsi la formation des jeunes est notre objectif premier. Ceci permet au club d'être présent au plus haut niveau régional bien entendu mais également à l'échelon national.

On peut souligner la présence l'an dernier de Djamaël Roosens Boissard aux championnats

de France Benjamins, où il a atteint les 1/8^{ème} de finale, une sacrée performance !

Cette année, 4 jeunes ont déjà brillé lors du premier tour du critérium fédéral au niveau régional, Djamaël Roosens Boissard et Livio Marie qui ont obtenu leur montée au niveau national, Kimany Roosens Boissard et Jodie Grison qui ratent l'accession au niveau supérieur de très peu et qui nous n'en doutons pas seront présents dans les toutes premières places au second tour.

Cette année, ce sont 10 équipes engagées dans le championnat séniors, et 5 équipes en championnat jeunes, une autre belle satisfaction pour le club sera de pouvoir conserver une équipe féminine avec des

jeunes du club : Enola Peré (15 ans), Nolwen Moulin (14 ans) et Amandine Poisson (13 ans).

Le club propose de nombreux créneaux pour tous les publics à la fois en compétition et en loisir. À noter deux créneaux particuliers pour le baby ping (4 à 7 ans) le samedi de 10h à 11h, et pour les vétérans le mercredi de 10h à 11h30. Si vous êtes intéressés, il est encore possible de s'inscrire sur certains créneaux. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre tout nouveau site internet « saintejammett.com ».

Grâce à la mobilisation de ses nombreux bénévoles, le club est toujours très actif et organise de nombreux événements : un loto (qui a eu lieu le 3 novembre 2017... nous souhaiterions en organiser 2 en 2018), une soirée choucroute (10 février 2018), un bric à brac (21 mai 2018), et notre tournoi qui deviendra national cette année ! (28 et 29 avril 2018).



Pour contacter l'association :
02 43 25 21 44

Sur notre page Facebook
« Sainte Jamme Tennis de Table » !

Et sur notre site internet
<http://www.saintejammett.com/>

Générations Mouvement Inter Club Joué l'Abbé, La Guierche, Souillé

Pour les adhérents de l'Inter Club, il est proposé, en alternance dans l'une des trois communes, les activités suivantes :

- » **Un mercredi après midi par mois :**
Jeux de cartes, de sociétés, scrabble, loto...
- » **Premier et troisième mardi après midi du mois :** Broderie, tricot
- » **Chaque jeudi matin de fin octobre à fin mars :** Atelier vannerie
- » **Un jeudi après midi par mois :**
Randonnée
- » **Chaque vendredi après midi :** Boules
- » **Un lundi après midi par mois :** Bowling
- » **Un mardi après midi par mois :** Tir à la carabine

Deux repas avec animation sont programmés au printemps et à Noël.

Une sortie d'une journée en car, selon les opportunités, est proposée. Cette année, 40 adhérents ont visité une cave dans le saumurois, suivi d'un repas animé par des danseurs et musiciens du TYROL dans une ambiance chaleureuse.

Toutes ces activités, ces sorties ne pourront perdurer que si des nouveaux adhérents viennent nous rejoindre.

Nous remercions très vivement les municipalités de Joué l'Abbé, La Guierche et Souillé pour la mise à disposition gratuite des salles et pour les subventions qui nous sont allouées.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Bernadette Rousseau, présidente du club au 02 43 27 66 76.

Zumba

La zumba® à Souillé : une activité sportive pleine de joie et de bonne humeur qui entame sa 4^{ème} saison à la rentrée 2017-2018.

L'association partyanddance, est née d'une volonté de promouvoir sur les communes rurales une activité en plein essor : la zumba®.

Souillé n'est pas en reste, puisque depuis 4 ans maintenant, l'association propose des cours tous les jeudis à la salle polyvalente.

Savant mélange de danse et de fitness, les cours sont une véritable fête où l'on vient pour toutes sortes de raisons : s'amuser, se défouler, tout en brûlant des calories sans s'en rendre compte.

L'idée d'ouvrir des cours à Souillé pour rendre l'activité plus accessible aux habitants de la commune a tout de suite germé dans la tête de Céline Lemarchand, trésorière de l'association. « Nous voulions aussi que l'activité puisse être accessible à tous également en terme de budget, la cotisation à l'association a ainsi été fixée à 97 euros par an pour une séance d'une heure par semaine.

À ce titre, Céline Lemarchand, instructrice zumba® fitness (membre ZIN), diplômée CQP animatrice de loisirs sportives, donne les cours bénévolement au sein de l'association, « pas de bénéfices ici, le but est de créer de l'activité sur la commune, et de générer d'avantage de lien entre ses habitants, qui trouvent ici une façon supplémentaire de se rencontrer ».

Le succès est au rendez-vous, « le premier cours a suscité beaucoup d'engouement et cela se prolonge d'année en année ».

Mot du président Eric Lemarchand : « Nous remercions vivement toute l'équipe municipale

qui nous a chaleureusement accueilli afin de pouvoir proposer l'activité à ses administrés dans de bonnes conditions ».

Bureau :

Président : M. Eric Lemarchand

Trésorière : M^{elle} Céline Lemarchand

Secrétaire : M^{me} Valérie Avenant

Secrétaire adjointe : M^{me} Séverine Delhommeau

Cours les Jeudis de 20h00 à 21h00 à la salle des fêtes, inscription possible même en cours d'année si places disponibles.



Pour contacter l'association :
contact@partyanddance.com
ou au 06 88 39 36 33



MJC Joué l'Abbé La Guierche Souillé

Dernièrement un nouveau bureau a été élu au sein de la MJC. Vous pourrez retrouver en tant que :

Présidente : Mathilde BRUNEAU

Vice présidente : Sylvia REGNIER

Trésorier : Franck RIBOT

Trésorier adjoint : Charles MORIN

Secrétaire : Carole LABELLE

Nous souhaitons dès 2018 mettre en place un programme d'animations. Vous pourrez ainsi assister à un concert, une conférence ou une pièce de théâtre. La MJC est un lieu d'échanges, de rencontres entre habitants du territoire, entre générations et bien sûr un

lieu de culture ouvert à tous et en particulier à la jeunesse. Si vous avez envie de mettre en place des projets en particulier, n'hésitez pas à nous en faire part via ce mail : mjcjouelabbe@orange.fr

Aussi si vous souhaitez devenir bénévole pour nous aider lors d'animations, pour une heure, un après-midi ou une soirée, merci de vous faire connaître à l'adresse ci-dessus et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons !

Mathilde BRUNEAU, présidente

ACPG CATM

Concours de cartes

L'amicale de la Manille au17 organise comme chaque année son concours de cartes qui aura lieu 2 mars, samedi 3 mars et dimanche 4 mars 2018 à la Salle polyvalente de Souillé.

Retenez bien cette date où de nombreux prix récompenseront les meilleurs (1 lot sera remis à chaque joueur).

Venez nombreux.

Merci à tous les bénévoles pour le bon déroulement, sans eux il n'y aurait plus de manifestation.

Horaires d'ouverture de la mairie

Mardi : 8h30 – 12h et 14h – 18h

Jeudi : 14h – 19h

Samedis impairs : 9h – 12h.

Permanence de vos élus :

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Tél. : 02 43 27 64 21 ou mairiesouille@sfr.fr

Une équipe à votre service



Isabelle et Fabien vous accueillent aux heures d'ouvertures de la mairie.

État civil 2017



Bienvenue à...

16 mars 2017 : Hugo
30 mars 2017 : Zoé
25 avril 2017 : Emma
5 juin 2017 : Clément
9 juin 2017 : Nathéo
19 juin 2017 : Noam

Pour des raisons de confidentialité, nous ne donnons que les prénoms des enfants



Mariage

- 1^{er} juillet 2017 : Philippe BERGEOT et Martine JOUVIN
- 30 septembre 2017 : Dominique DOUSSINEAU et Christine BRETIN



Décès

30 décembre 2016 : Paulette BARBIER
5 mars 2017 : Michèle BOUTTIER
13 août 2017 : Monique BARBE

Numéros utiles

SIVOS 02 43 27 92 74
Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30

Déchetterie Montbizot
Lundi : 14h à 18h
Mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h.

Agence postale La Guierche 02 43 47 16 39
Mardi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h.
Mercredi, jeudi et samedi : 9h à 12h.

Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe
Maison de l'intercommunalité
Espace François Mitterrand
72290 Ballon-Saint Mars
02 43 27 37 20
www.mainecoeurdesarthe.fr

Véolia 0969 323 529
(en cas de fuite d'eau)

Service d'urgence :

SAMU	15
POMPIERS	18
Gendarmerie	17
Sur votre portable	112

Retrouvez les informations de votre village

www.souille72.fr

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune. Le site est régulièrement remis à jour, vous y trouverez toutes les informations pratiques, les actualités de la commune, des albums photos et beaucoup de liens vers d'autres sources d'information.



Urbanisme

Tous travaux extérieurs sur propriété ainsi que les annexes type abris de jardin doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. Les dossiers de demande de déclaration préalable ou de Permis de construire peuvent être directement retirés aux heures d'ouverture de la mairie.



Déménagement

Pour une gestion efficace de nombreux fichiers (élection, ordures ménagères, nouveaux habitants), tout déménagement interne ou hors commune doit être signalé en Mairie, celle du lieu de départ et celle du lieu d'installation.

Du nouveau en 2018



Pensez à récupérer vos sacs verts d'ordures ménagères !

Lieu de distribution :
mairie, salle du conseil municipal.

Dates de distribution :
Jeudi 9 janvier 2017 de 9h à 12h,
Samedi 11 janvier 2017 de 9h à 12h,
Mardi 13 janvier 2017 de 9h à 12h.

Salle polyvalente

Votre salle sera relookée en 2018...

Des travaux seront réalisés pour améliorer la performance thermique du bâtiment afin de gagner un gain en énergie. Elle se fera par l'isolation des murs par l'intérieur, l'isolation du plafond, remplacement des menuiseries, remplacement des luminaires existants par des luminaires led, la création d'un sas à l'entrée, des travaux d'électricité... Ces travaux débuteront début janvier.

Gestion des locations
Christelle Germond
Téléphone : 06 34 67 60 55

Objet	Organisateur	
	Souillé ou association locale	Extérieur
Vin d'honneur-soirée culturelle - thé dansant - concours de cartes	150€	180€
Repas	250€	340€
Journée supplémentaire	80€	90€
Location écran de projection	10€	
Caution ménage des locaux encaissés si état des lieux non satisfaisant	60€	
Acompte	30% du montant de la location	
Caution location salle	500€	
Caution télécommande écran électrique	500€	
E.D.F	0,32€/kWh	
Location de la vaisselle	de 0 à 100 pers. 50.00 € de 100 à 150 personnes 75.00 €	
Location mobilier	table : 0,80€ / chaise : 0,40€	
Caution mobilier	200€	
Plateaux ronds	4€ l'unité	



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants **FranceConnect**

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE



MES DÉMARCHES *à portée de clic !*

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique « services associés » puis où « immatriculer mon véhicule ».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect.

Un accès simplifié aux administrations en ligne

+ Simple

- FranceConnect vous propose d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant un de vos comptes existants.
- Vous naviguez ensuite sur l'ensemble des sites disposant du bouton FranceConnect sans vous ré-identifier.
- Plus besoin de jongler avec une multitude d'identités numériques.

+ Sécurisé

- FranceConnect ne stocke pas de données personnelles. Seules vos données d'identité sont communiquées au service en ligne, dans le respect des contraintes de confidentialité et de manière sécurisée.
- A chaque connexion, vous êtes informés par un email.

LES NOTIFICATIONS PAR MAIL



Dans un souci de sécurité, FranceConnect vous envoie à chaque utilisation une notification par mail.

Si ce n'était pas vous, nous vous conseillons de modifier le mot de passe que vous utilisez et nous contacter par mail

sur support.usagers@franceconnect.gouv.fr

Nous vous invitons à ne pas communiquer vos identifiants et mots de passes à d'autres personnes.

Quelques questions pratiques

Pour entamer votre démarche, vous sélectionnez le bouton FranceConnect affiché sur le site de l'administration concernée. Vous vous authentifiez à l'aide d'un des comptes suivants :



SI VOUS UTILISEZ IMPOTS.GOUV

La DGFIP est un partenaire de FranceConnect. Vous pouvez utiliser votre compte Impot.gouv.fr pour accéder aux services de l'ensemble de nos partenaires.

L'accès à la plupart des services est ainsi personnalisé. Chaque personne a la possibilité d'avoir un compte dédié pour accéder aux services des administrations en ligne.

Chaque membre d'un foyer fiscal peut avoir son compte personnel. Pour cela, sur le portail des impôts, rendez-vous sur votre « espace particulier » puis « créer votre mot de passe »

SI VOUS UTILISEZ AMELI.FR

Améli est un partenaire de FranceConnect. Vous pouvez utiliser votre compte de l'assurance maladie pour accéder aux services proposés par nos partenaires.

SI VOUS UTILISEZ LA POSTE

La Poste est également un partenaire de FranceConnect. Bien sûr vous pouvez utiliser votre identité numérique délivrée par La Poste pour bénéficier des services proposés par nos partenaires.

Pour créer votre identité numérique La Poste vous pouvez aller sur le portail de La Poste <https://www.idn.laposte.fr/>

Quelques règles de civilité

Tri des déchets

Il est rappelé à tous que les conteneurs collecteurs de verre et de papiers ne sont pas des mini-déchettes et encore moins des dépotoirs. Tout comme pour nos maisons, la propreté est un des critères majeurs qui rend notre commune agréable à vivre.

Par ailleurs, chaque dépôt incivique de ce type est passible d'une amende et de plus représente des heures de travail perdues par nos agents communaux. Leur emploi du temps est déjà suffisamment chargé, et les heures passées à nettoyer ces méfaits se font au détriment d'autres tâches.

Comme vous avez pu le constater les conteneurs ont été déplacés et disposés près du parking de la salle polyvalente.

Merci de respecter cet endroit propre.



Stop aux lingettes dans les toilettes !

Malheureusement, chaque année, un nombre incalculable de lingettes sont jetées dans le réseau d'assainissement. Ces petites serviettes humidifiées que l'on peut soi-disant jeter dans les toilettes car étant « biodégradables » sont une des premières

causes d'incident en ce qui concerne l'assainissement collectif. Celles-ci n'ont pas le temps de se dégrader dans le réseau et entraînent bien au contraire de nombreux dysfonctionnements sur le réseau d'assainissement :

- obstruction / dégradation du branchement propre de l'utilisateur
- obstruction / dégradation du réseau de collecte publique.
- obstruction / **dégradation des pompes de relevages** du réseau servant aux transports des eaux usées jusqu'à la lagune.

Tous ces dysfonctionnements doivent donc faire l'objet d'interventions, donc des dépenses supplémentaires pour notre commune.

Il est donc impératif de respecter des gestes simples afin d'éviter le déversement de ces déchets dans les réseaux mais également pour préserver vos propres installations domestiques qui peuvent être endommagées.



Les promenades de Sainte-Jamme-sur-Sarthe

SUPER  *Sainte-Jamme-sur-Sarthe*

02 43 27 60 41



**Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
le vendredi de 8h30 à 20h00**



Aux P'tits Ciseaux	02 43 27 47 95
Boutique Annick	02 43 29 18 35
Ambiance Optique	02 43 52 17 00
Mag Presse	02 43 27 69 54
MMA	02 43 29 03 07
Beauty Success	02 43 27 97 83

AB Cordonnerie	02 43 24 35 05
Saillant Baudrier	02 43 29 18 35
Fred Informatique	09 81 62 80 90
Pharmacie	02 43 27 60 40
L'écolier	09 81 06 29 22

